

**Association des Concessionnaires  
Locataires, Occupants et Usagers  
de l'Île aux Oiseaux pour la Défense  
du Paysage Naturel et Bâti.  
A.C.L.O.U. de l'Île aux Oiseaux  
17, Avenue Charles de Gaulle  
33260 LA TESTE DE BUCH  
Tél : 05 56 54 61 33  
Fax : 05 56 54 61 36**

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 DECEMBRE 2008 A 18 H.**

Le 19 Décembre 2008 à 18 H 00, les Membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale au Centre d'Hébergement BONNEVAL salle de réception à LA TESTE DE BUCH sur convocation écrite faite par le Bureau le 13 Novembre 2008.

L'Assemblée est présidée par Mr Jean DUBROUS assisté de N. CAZIS en qualité de Secrétaire.

Il a été établi une feuille de présence au cours de l'Assemblée.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1°) - Rapport moral du Président.
- 2°) - Rapport financier du Trésorier.
- 3°) - Election au Conseil d'Administration
- 4°) - Questions diverses.

Le Président Mr Jean DUBROUS, après avoir accueilli les Membres de l'association, les remercie pour leur présence et profite de cette Assemblée pour souhaiter tous ses voeux de Bonne et Heureuse année 2009 aux amoureux de l'Île aux Oiseaux.

Cette Assemblée Générale sera marquée par la présence de Monsieur le Maire de LA TESTE, Mr Jean Jacques EROLES, de Mr JB BIEHLER, Maire Adjoint délégué à la Préservation du Patrimoine et de Mr Jean François FLEURY, Madame Guillemette n'ayant pu être présente, pour raisons familiales.

### 1°) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Lecture est faite par le Vice Président du Procès Verbal 2006.

Le quittus est demandé et accordé à l'unanimité.

Le Président cite les Amis décédés, personnes qui nous sont chères et qui nous ont quitté durant l'année 2007 - 2008 :

Monsieur Gérard NOAILLES, Monsieur Jacky MIRASSON, Monsieur Marc LARREGUE, Monsieur Serge COUDROY, Monsieur Jean CAVET, Madame LATOUR Jeanne, Madame DEJEAN Myriam.

L'Assemblée Générale 2007, ne s'est pas tenue pour les raisons suivantes :

- Attente de la Commission de Site qui aurait dû se tenir en Octobre 2007 et qui n'a pas eu lieu. Laquelle Commission permet à l'ACLOU participant de recueillir toutes les informations susceptibles d'être communiquées aux Adhérents.

En effet, l'année 2007, période pré-électorale a considérablement réduit les occasions de réunions compte-tenu des droits de réserves de la Préfecture et Services de l'Etat.

Malgré ce contexte l'ACLOU a assuré ses Conseils d'Administrations et réunions de Bureau afin de préparer les arguments que le Président se propose d'exposer au futur Maire et à ses Adjoints dans la perspective d'une extension des droits dont pourraient bénéficier les Aotistes.

#### ACTIONS :

- Parmi les actions, le Bureau a interpellé par courrier le Conservatoire afin de pouvoir répondre sur les risques de non conformité des travaux prescrits par le Conservatoire et le respect des dispositions architecturales en site classé. La réponse apportée par le Conservatoire renvoi aux conventions d'AOT, ce qui signifie qu'au demande d'autorisations de travaux, voire de Permis de construire en accord aujourd'hui avec la DIREN et l'Architecte des Bâtiments de France doit être déposé avant travaux en Mairie. Un courrier adressé à chacun, invitent les Aotistes à tenir le Bureau informé des difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Ce courrier n'a reçu qu'une seule réponse, ce qui est dommage.

- Préparation pour mise en place des dispositions de la Loi PREMAR pour la réalisation de badges destinés aux Aotistes, afin qu'ils puissent séjourner à l'île sans problème.

Les futurs contrôles devraient être effectifs à compter de Mai 2009.

Les personnes n'étant actuellement pas en possession de ce badge, peuvent se rapprocher des Services de la Mairie de Mr THEON.

- Il est à noter l'adhésion de l'ACLOU à l'UNAN.

- L'on signale aussi la participation de l'ACLOU à la souscription de la Cabane 53.

- Le Bureau de l'ACLOU a rencontré Mr le Maire Mr EROLES et son Adjoint en charge du Patrimoine le 22 Mai 2008. Après de qui nous avons exposé nos revendications et exposé le devenir des Aotistes, propositions et sollicitations énoncées :

1) Nous souhaitons 1 seule représentation Associative plus engagée dans le partenariat avec le Gestionnaire, Ville de LA TESTE DE BUCH et le CONSERVATOIRE DU LITTORAL.

Reconnaissance par le Gestionnaire et les Instances Publiques d'une représentation active dans la gestion, l'ACLOU seulement.

2) Nous aider à obtenir que notre Association est un Statut d'Association Environnementale, compétence Intercommunale sur LA TESTE DE BUCH - ARCACHON - GUJAN MESTRAS - LE TEICH.

Nous assister afin que nous puissions obtenir une cabane sur le Port de LA TESTE afin de pouvoir y installer le Siège de notre Association.

3) Mise en place d'un règlement intérieur spécifique à la Commission d'attribution définissant clairement les modalités et conditions d'attribution par la dite Commission.

4) En cas de décès du titulaire, opter pour la transmission, au-delà de l'époux ou de l'épouse restant aux ayants droits en ligne directe de premier ordre afin d'inciter le titulaire à investir dans l'entretien et la conservation des cabanes.

5) Allonger la durée des AOT afin de sécuriser financièrement les bénéficiaires confrontés à l'exécution de travaux entrepris à la demande des Bâtiments de France dans le cadre de travaux d'amélioration ou d'entretien voire de reconstruction.

6) Autoriser l'usage des cabanes par un membre de la famille en l'absence du titulaire, ascendant, descendant ou co-latéraux (frère ou soeur).

7) En cas de renoncement de l'AOT par son titulaire, prévoir une clause de reprise financière correspondant aux travaux effectués et non amortis à la charge du repreneur. Prix forfaitaire au m2 par exemple.

8) Lisser le montant des redevances et les recalculer en fonction des surfaces au sol closes et surfaces non closes. Ramener ces redevances à un niveau inférieur du prix au mètre carré pratiqué autour du Bassin pour des cabanes bénéficiant de l'eau courante, de l'électricité et du téléphone.

9) Participer au programme d'investissement afin de dégager les priorités d'intervention telles que :

- . Fixation des berges
- . Entretien des quais et des perrés
- . Assainissement...

- Avons effectué une rencontre avec Mr GAUBERT, Maire de LANTON et Vice Président du Conseil Général auprès de qui nous avons sollicité une cabane sur le Port de LA TESTE par courrier en date du 04/12/2008 afin que ce soit un lieu d'informations et

d'échanges afin de mieux accueillir ses Membres et y inscrire le siège de l'ACLOU et bénéficier d'un quai pour transporter des matériaux lourds ou pour les déchets.

Un courrier de réponse nous a été adressé le 08/12/2008, nous informant que mr GAUBERT était immédiatement intervenu auprès des Services compétents du Conseil Général de la Gironde afin que notre demande soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine Commission Technique d'Attribution.

- Participation au Conseil de Site le 12/12/2008, dont on retiendra pour l'essentiel que le Conservatoire a établi un plan de gestion auquel l'ACLOU n'a pas été associé. Le Président a manifesté le souhait de l'Association d'avoir connaissance de ce document ,afin de pouvoir l'amander si besoin et ce avant qu'il soit adopté par la Commission. L'ACLOU sera particulièrement vigilante à protéger les intérêts des AOTISTES et au maintien du caractère ancestral du Site Bâti et Naturel. En outre, il est acquit au cours de cette réunion que la Commission d'Attribution sera remise à plat en concertation avec le gestionnaire avant toute nouvelle affectation.

Cette liste est non exhaustive, toute idée peut-être retenue...

L'île aux Oiseaux est passée en Site Classé en Août 2007.

Un nouveau Garde de l'île a été désigné, il sera en charge de son Poste le 05 Janvier 2009, il s'agit de Monsieur Thierry DUPRAT il a 38 ans, Employé Municipal  
Le Nouveau Garde n'a pu être présent à notre Assemblée, il était absent pour raison professionnelle à PARIS.

Mr DUBROUS met aux voix le rapport qu'il vient de présenter.  
Celui-ci est adopté à l'unanimité.

## 2°) RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER

Monsieur Jean Louis BONNIN, Trésorier présente le rapport financier 2007 - 2008

Recettes : 850,00 Euros

Dépenses : 1 358,41 Euros

Résultat négatif 508,41 Euros

Solde Banque Crédit Agricole : 6 353,37 Euros

le Président demande le quittus : Avis favorable à l'unanimité

Le montant de la cotisation est maintenue à 10 Euros

Le Président procède au vote. Vote adopté à l'unanimité

### 3°) ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Faisant suite à la démission de Mr CUSSAC Michel, Mr BIEHLER Jean-Bernard le 20 Janvier 2007, ont été coopté en Conseil d'Administration du 15 Février 2007 Madame MORA Christine et Madame CAUBIT Annie.

Faisant suite à la démission de Monsieur Claude CANLORBE en date du 21 Décembre 2007, a été coopté en réunion de Bureau du 14 Février 2008, Monsieur DUPUCH Thierry

Monsieur Pierre NATALIS : Sortant

Le Président demande à Monsieur François FLEURY de bien vouloir diriger l'élection à l'Assemblée Générale de l'ACLOU.

Ont été coopté : Mme MORA Christine, Mme CAUBIT Annie, Mr DUPUCH Thierry  
Sortant Monsieur Pierre NATALIS, se représente.

Personne n'a souhaité présenter sa candidature.

Mr FLEURY peut procéder à un vote à main levée.

Qui est contre : 0

Abstention : 0

Quittus est accepté à l'unanimité

Sont élus Mme MORA, Mme CAUBIT, Mr DUPUCH, Mr NATALIS.

Liste complète des 12 Membres du Conseil d'administration :

DUBROUS Jean - RICAUD Philippe - CAZIS Nelly - BONNIN Jean-Louis - DARRIET Yvan  
- BARDOU Pierre - MORA Christine - CAUBIT Annie - DUPUCH Thierry - MINOS  
Françoise - NATALIS Pierre - CANLORBE Jean-Louis.

### 4°) QUESTIONS DIVERSES

Arrivée à 19 H de Mr le Maire Jean Jacques EROLES.

Le Président le remercie de sa présence et lui donne la parole.

Mr le Maire annonce l'agrément du Garde début Janvier 09.

Et explique la nouvelle fonction du Garde.

- Une commission d'attribution se tiendra le 1er Semestre 2009, il est demandé une majorité qualifiée et une demande de transparence.

Il est évoqué la présence d'un bateau échoué, que va t'on en faire...

Mr BIEHLER prend la parole. Après avoir pris rendez vous avec les Services Maritimes Mr VALLET les différents Services, ceux ci ne souhaitent pas faire quoi que ce soit.

Le garde prendra ce dossier en main.

Position de la Mairie par rapport à l'occupation des cabanes sans le titulaire  
une lettre a été adressé par la Mairie le 31 07 08 au Conservatoire du Littoral afin de demander :

- Priorité demandée Commission d'Attibution
- Présence du Garde 2 jours par semaine minimum confirmé par le Maire

Question posée par Cécile BROUTIN concernant les obligations et recommandations de travaux sur la cabane

Mr le Maire invite à l'attente de la mise en place du Garde, lequel restera à l'écoute sur les travaux lourds.

Le Garde sera assermenté.

Que deviendra la Parc Maritime du TEICH !

La parole est donnée à Mr le Maire et à François FLEURY qui répondent largement sur le sujet. Il faut rester vigilant sur le Parc Maritime et sur NATURA 2000.

Mr le Président déclare donc la séance levée à 21 h 00.

De tous ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal a été signé par le Président et la Secrétaire.

LA TESTE DE BUCH, le 19 DECEMBRE 2008

Jean DUBROUS                      Le PrésidentLa Secrétaire  
Nelly CAZIS